L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 18 MARS 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
ENTREPRENEURS:
G. F. WEISSE. E. SCHMIDT.
E. DUVERGER. S. MARST.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 18 MARS.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il est présumé que tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme on tient un compte particulier pour une semaine comme pour un mois sans surcharge ni sans perte à l'ordre comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

Pour paraître incessamment dans l'Abeille, sans interruption, les derniers volumes des MOHICANS DE PARIS, par ALEXANDRE DUMAS.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Devant reprendre la publication des MOHICANS dans le courant de cette semaine, nous engageons les personnes qui désireraient s'abonner à la semaine pour continuer la lecture de cet admirable roman, s'adresser immédiatement à nos porteurs ou à s'inscrire dans nos bureaux.

SALAIRE DES OFFICIERS.

La législature voulant savoir exactement ce que gagnent les fonctionnaires de l'Etat dans les paroisses d'Est Baton-Rouge et de la Nouvelle-Orléans, a chargé un comité d'instituer une enquête à ce sujet. Le comité s'est transporté à la Nouvelle-Orléans et a pris toutes les renseignements nécessaires. Voici le résultat de ses investigations.

L'annotateur des hypothèques perçoit annuellement une moyenne de quinze mille piastres et a environ sept mille piastres de dépenses; il lui reste un revenu net d'environ huit mille piastres.

Le contrôleur des aliénations touche environ sept mille piastres d'hombrages par an et dépense trois mille deux cents pour le loyer de son bureau et salaire de ses commis, etc. Il lui reste donc moins de quatre mille piastres.

Des six cours de district de la Nouvelle-Orléans cinq sont affectées aux affaires civiles. La troisième est celle qui prend connaissance des appels de juges de paix; le greffier n'est que nominal. Les quatre autres cours, le greffier gagnent de sept mille cinq cents à douze mille piastres par an. Les honoraires des juges de paix de la Nouvelle-Orléans en deux ans se sont élevés à 14,062. Il est vrai que le juge de paix du district, qui ne verse au pourrait augmenter avec cet excédant le salaire des juges de district. Les honoraires perçus par les juges de paix pour licences de mariage et dépositions, donnent aussi quelques-uns d'entre eux de trois mille à trois mille cinq cents piastres par an. Le comité ne recommande aucune mesure particulière et ne borne à appeler l'attention de la législature sur les faits qu'il signale.

Un constable déclare avoir touché en un an 15,620 de recettes, figure qui porte de 56,000 de recettes nettes. Le comité trouve le salaire trop élevé et demande la réduction des honoraires.

Les gardiens du port gagnent de $3,200 à $3,500 par an; ce n'est pas trop. Il serait seulement à désirer que l'on ne nommât en cette qualité que d'anciens capitaines, des armateurs, enfin des hommes dont l'expérience fît une garantie pour le commerce maritime.

Il y a à la Nouvelle-Orléans quatre capitaines du port. En vertu de la loi ces officiers ne reçoivent trois cents par tonneau sur chaque navire arrivant de la mer. Cela fait une recette totale de $30,000 par an, dont $14,000 vont au capitaine du 1er district, tandis que celui du dit district fait à peine de quoi vivre. Les capitaines du port n'ont qu'à percevoir ce qui leur est dû. La majorité du comité considère que l'État ne peut tenir compte de cette compensation illégale. Celui-ci recommande aussi la répartition inégale du revenu et recommande à la législature de réduire les quatre capitaines et d'en faire un bureau, au lieu d'en nommer un spécialement pour chaque district.

Le comité termine son rapport en recommandant à la législature d'augmenter le traitement des juges de district de la Nouvelle-Orléans.

COALITION CONTRE LE GÉNÉRAL WALKER.— On a appris officiellement à Washington que les Etats de San Salvador, de Costa-Rica, de Guatemala et de Honduras se sont coalisés contre le général Walker. On avait même pensé que les hostilités eût été ouvertes et que les escadres anglaise et française eût offert leur concours à la coalition.

Dépêches Télégraphiques,

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Législature de la Louisiane.

Baton Rouge, 17 mars.—Il n'y a rien eu d'important au Sénat, aujourd'hui.

CHAMBRE.—Toute la séance a été consacrée à la discussion du bill d'enregistrement, mais sans résultat. L'opposition paraît résolue à résister au bill par tous les moyens possibles. A 8 heures de l'après-midi la première section n'avait encore pu être lue par suite de motions d'ajournement, de reconsidération, etc., sur lesquelles l'appel nominal a été pris.

La séance a été levée pour être reprise à 5 heures de l'après-midi.

Nominations par le gouverneur.

Baton Rouge, 17 mars.—Le gouverneur a fait aujourd'hui les nominations, qui ont été rejetées par le Sénat:

Inspecteurs des poids et mesures.

1er Dist. John Henderson. 3e Dist. J. A. Bellanger. 2me Dist. L. T. Meyer. 4e Dist. Christian Maibert.

Pilotes Lacoste, annotateur des naissances et décès à la Nlle-Orléans.

Paris-dépêche, 17 mars.—Sept cadavres des victimes de l'épouvantable catastrophe du Delaware ont été retrouvés. Il en manque encore vingt ou trente encore.

Congrès.—Washington, 17.—Sénat.—M. Douglas a présenté aujourd'hui un bill pour amnistie les habitants du Kansas à l'occasion de l'organisation d'Etat quand la population de ce territoire aura atteint le chiffre requis par la loi.

New York, 17.—Marché au coton ferme aux anciens cours.—Farine en hausse, les quantités de l'Ohio sont cotées à 8f 87½.

LE MEETING D'HIER SOIR.

Le meeting convoqué par les citoyens en vue des prochaines élections municipales, a eu lieu hier soir dans l'Arcade de Banks. L'assemblée était extrêmement nombreuse et fort bruyante. M. Fuller, appelé au fauteuil, a expliqué en quelques mots le but de la réunion. Après l'organisation du bureau, un comité de cinq membres a été chargé de présenter une liste de candidats. Les noms suivants proposés par le comité ont été acclamés:

Pour la place de maire, CH. M. WATERMAN.
Pour la place de trésorier, A. GIFFEN.
Pour la place de contrôleur, T. THIRAN.
Pour la place de voyer, L. PILIE.
Pour la place de commissaire des rues, J. R. RYAN.

M. Waterman a été appelé pour haranguer le meeting, mais il n'était pas présent. M. Giffen a fait entendre quelques paroles, puis l'assemblée s'est ajournée.

O. O. WOODMAN. — Cet entrepreneur dramaturgiste et pharmacien, au coin des rues Magazine et Commune; a un énorme assortiment de drogues et de médicaments de choix qu'il invite les pharmaciens de la ville et de la campagne à venir examiner. Les prix de M. Woodman sont extrêmement modérés et les produits de sa droguerie sont tous de première qualité et préparés avec un soin tout particulier. Ils sont d'une incontestable pureté. La maison de M. Woodman est une des plus considérables du Sud et son assortiment ne le cède à aucun autre, tant sous le rapport de la qualité des produits que sous celui de la variété.—Voir aux avis.

THÉATRE D'ORLÉANS. Ce soir la *Jure*. Duluc remplira le rôle d'Eleazar, une de ses plus heureuses créations.

On répète en ce moment *Les Amours du Diable*, opéra-féerie en quatre actes et huit tableaux, de Grisart.

GUÉRISON DE CANCERS. Nous appelons l'attention sur l'avis que publie aujourd'hui dans nos colonnes le Dr Reynolds. Ce médecin s'est acquis une grande réputation pour la guérison des cancers et des maladies scrofuleuses. On cite nombre de cas où son traitement a produit les plus heureux résultats. Le cabinet de consultation du Dr Reynolds est au No 115 rue Gravier.

Vente de Tableaux, Gravures, &c.

Aujourd'hui, au No 53, rue St-Charles, MM. Beard & May offriront en vente une collection considérable de tableaux, gravures, bronzes, etc. Désireux d'enrichir le dépôt de patrimoine que la société de notre ville accorde aux beaux-arts, je suis allé visiter cette collection, dans le dessein de juger de l'importance et le choix des œuvres offertes aux amateurs, je pourrais me former une idée assez juste du goût qui préside ordinairement les artistes et les brocanteurs. Or, après examen, je n'ai qu'à féliciter le public d'ici. Nouvelle-Orléans a la bonne opinion que l'on a conçue de ses connaisseurs. Parmi les tableaux, il s'en trouve plusieurs d'un mérite réel et signés par des maîtres. En première ligne, il faut citer un paysage de Salvator Rosa, qui m'a paru authentique et qui, si je ne me trompe, a fait autrefois partie de la collection du comte de Sparwenhoe, de Naples, de Giovanni Bilivert, à longtemps captive mes regards. Cette toile date des premières années du 17e siècle, et les couleurs paraissent avoir fourni au Salvator Rosa; mais d'après un renseignement, le travail du restaurateur a rendu son éclat primitif, ou tout simplement que c'est la faute du vernis. Quelque chose de surprenant, c'est une halte de cavalerie par Gaelle; le tableau est d'une fraîcheur et d'une couleur vraiment remarquables. Le paysage de Rosa ressemble d'une harmonie de ton vraiment délicieuse; les animaux sont dessinés avec la plus grande correction. Le paysage du comte de Berghem, une marine, scène de mer éclairée par la lune, sans nom d'auteur; une tête de St-Dominique, de Zurbaran, un portrait de village par Greuze, une magnifique toile représentant des fleurs, avec quelques tranches de melon d'eau, dans un coin, d'une fraîcheur à vous faire venir l'eau à la bouche, et qui marque d'être signée par Baptiste; voilà les tableaux qui ont le plus vivement attiré mon attention. Le catalogue se compose de plus de 200 toiles, parmi lesquelles je connaisseur le plus difficile peut trouver à se satisfaire. Mais ce qui témoigne le plus hautement que le goût des arts se répand dans notre ville, c'est une collection d'eaux fortes, par des maîtres telles que Bembrandt, Claude Lorrain, Vandyck, Berghem, Salvator Rosa, Greuze, et quelques gravures d'un grand mérite, la galerie Farmese, etc.; en sort la des œuvres qui ne plaisent pas seulement et qui intéressent et frappent connaissances pour les apprécier et leur valoir. Reste maintenant à savoir si le public donnera gain de cause à la spéculation et se mettra le public intelligent des beaux arts. J'espère que la vente de ce soir répondra victorieusement à cette question. J. W.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nos journaux européens apportés par l'*Africa* nous sont parvenus hier, ils sont jusqu'au 22 pour l'Angleterre et jusqu'au 21 pour le continent.

En attendant l'ouverture des négociations, dit un journal de Paris, les conjectures et les appréciations précoques vont leur train. Parmi les nouvelles qui circulent, on parle au Congrès, le *Journal des Débats* en signale trois qui, dit-il, étent plus particulièrement fait-on remarquer, les cabinets de Vienne et de Berlin. Il s'agit de Nicolaïeff, des îles d'Aland et des conquêtes de la Russie dans l'Asie Mineure. Pour Nicolaïeff, la question est de savoir si cet intérêt est compris dans les arsenaux militaires de la mer Noire, qui doivent être détruits, aux termes de la troisième proposition. Le *Journal des Débats* pense que les plénipotentiaires turcs insistent pour l'affirmative. Il déclare-rait, dit-il, qu'il ne saurait y avoir de sécurité pour la Turquie si la Russie peut préparer à Nicolaïeff une expédition à laquelle il ne faudrait guère plus de temps pour prendre en l'Orient. Mais, ajoute-t-il, il ne saurait que la destruction de Nicolaïeff est nécessaire à la ligne navigation de la mer Noire; et, selon lui, il est suffisante, la prépondérance de la Russie sur la mer Noire sera peine diminuée.

Les journaux anglais reprennent leur tour d'après le *Journal des Débats*, les termes dans lesquels l'article 3 est conçu: la Russie a consenti à supprimer les arsenaux maritimes qu'elle a dans la mer Noire. Tout se réduit donc à savoir si Nicolaïeff est dans la mer Noire.—Evidemment non: Nicolaïeff est dans l'intérieur de la Russie, il est près comme Rouen est dans l'intérieur de la France; le Bug n'est guère plus navigable que la Seine: un bâtiment de la marine impériale russe ne pourrait pas plus remonter jusqu'à Nicolaïeff qu'un navire de guerre français ne pourrait remonter jusqu'à Rouen. Si Nicolaïeff est pu être un port militaire, on n'aurait pas eu besoin de créer Sébastopol.

Quant au second, dit-il, le *Journal des Débats* pense que la Russe consentira sans peine à ne pas y élever de fortifications; mais il croit qu'elle fera plus de difficulté pour l'abandon gratuit de Kars. Elle exigerait ailleurs sans doute la proposition déjà mise en avant par M. de Nesselrode d'échanger Kars contre les points occupés en Crimée par les alliés. Dans tous les cas, elle ne consentira à aucune cession de son propre territoire dans l'Asie-Mineure, et si la Turquie demande une indemnité de guerre sous une forme quelconque, le *Journal des Débats* pense que la Russie répondra par un refus.

Le Débats répondu au *Journal des Débats*; il s'est prononcé pour la destruction de Nicolaïeff. "Nicolaïeff avec ses arsenaux, pas de sécurité. Cela est de toute évidence."—Dans le même article, le *Siècle* a parlé de garanties à prendre dans l'Asie:

"Il est de toute évidence que si la question asiatique n'était pas résolue, il n'y aurait rien de fait. De ce que l'on n'ait point parlé d'une garantie asiatique, il n'en résulte pas que cette garantie ne soit pas absolument nécessaire. Nous ignorons le prix auquel les Russes consentiront à s'entendre sur leurs frontières transcaucasiques. Mais si le prix était trop haut, l'opinion publique ne l'acceptera pas.

La question de présidence entre les plénipotentiaires a été débattue et réglée. Dans quel ordre devaient-ils être placés et apposer leur signature au bas des protocoles?—On a prévenu toute difficulté en classant par ordre alphabétique les nations qu'ils représentent: Autriche, France, Grande-Bretagne, Sardaigne et Turquie.

Les correspondances de Vienne annoncent qu'on y a reçu le texte du mémorandum de lord Redcliffe concernant les Principautés danubiennes. Cette pièce, très étendue, se résumerait dans les points suivants: 1o: la Valachie et la Moldavie formeront, avec une partie de la Bessarabie, un état unique, placé sous la garantie des grandes puissances.—2o: la nation aura le droit de choisir son prince dans son sein, ou dans une famille princière de l'Europe. 3o: le sultan reconnaîtra la commission héréditaire du pouvoir dans la famille de ce prince, sous la garantie des grandes puissances. 4o: le tribut sera versé au sultan, sous le gouvernement d'introduction dans le pays des réformes et institutions nécessaires, suivant les principes arrêtés par la Porte, de concert avec les grandes puissances.

Si ce mémorandum exige réflexion, il sera mis en discussion au Congrès de Paris, auquel est réservé désormais le règlement de la question des Principautés.

Le nouveau vice-roi de Pologne, prince Michael Gortschakoff, est arrivé à Varsovie le 12 février.

Nous avons déjà parlé de l'immixtion totale ou partielle que le cabinet de Vienne a, dit-on, l'intention d'entreprendre dans l'affaire barbare-vénitienne. L'amnistie, paraît-il, en comporterait aucune exception; elle s'appliquerait aussi bien à ceux qui l'étaient au Piémont qu'à ceux qui résident ailleurs. A ceux qui ont été naturalisés à l'étranger qu'à ceux qui n'ont pas été naturalisés; à ceux dont les biens ont été séquestrés, et à ceux que cette mesure n'a pas frappés.

Le contre-amiral, l'honorable sir Richard S. Dundas, qui naguère commandait en chef la flotte de la Baltique, a été chargé de la mission de rendre compte de l'expédition de Kertch, à la suite des troupes était satisfaisante.

Des nouvelles d'Eski-Kalé annoncent que les glaces s'étaient rompues. La croisière dans la mer d'Azof avait recommencé.

La légion anglo-allemande est devenue malitrème des bachi-bouzouks à Sinope.

A Sébastopol, les alliés vont achever la destruction des vaisseaux russes coulés dans le port. L'artillerie française a reçu, dit-on, des ordres à cet égard.

La *Presse d'Orient* dit qu'une grande mission anglaise a offert d'exécuter le chemin de fer du Danube; la Porte recevra, a cet effet, jusqu'au 1er avril les autres soumissions qui seront faites.

LE FLEUVE.—Le fleuve, dit le journal de la paroisse St-Jean Baptiste, monte avec une rapidité effrayante. Pendant la nuit de samedi à dimanche, il a monté d'un pied et demi. En ce moment, il n'en faut tout au plus de 2 pieds qu'il soit à pleine écore. La quantité d'arbres flottants qu'il charrie est extraordinaire; ce sont de véritables radeaux et toute les habitants qui voudront s'en donner la peine, pourront facilement faire leur bois pour la prochaine roulaison, aux dépens du vieux Mississippi.

CHRONIQUE LOCALE.

SPECTACLES DU SOIR.—Au Théâtre de la Gaîté, le directeur a engagé Mme Montplaisir qui vient d'arriver de la Californie et figurera ce soir dans un grand divertissement. Le spectacle commencera par The Merchant of Venice, de Shakespeare.

Au théâtre St Charles, bénéfice d'adieu de M. E. Davenport. Lady of Lyons et The Drummer. M. J. E. Murdoch remplira un des rôles les plus importans.

Au Musée de Vauxchi, les singes et les chiens savants de Dodneau. La troupe de ruche peut vingt qui une semaine de plus à la Nouvelle-Orléans. La dernière représentation de jour aura lieu samedi prochain.

LA PLACE DU SHERIFF.—La Cour Suprême a ordonné hier que la commission de M. John M. Bell fut remise gustrée. Le nouveau shérif après avoir fait assermenter plusieurs de ses officiers à la Première Cour de District s'est présenté au bureau de M. Hufty qui a refusé de lui livrer les archives du bureau. M. Bell a pris en main son mandat qu'il avait voilé.

Antonio Alexander, un des cuisiniers de l'hotel St Charles, a du fournir un cautionnement de $500 pour quelques coups de couteau. Il a, dit-on, blessé l'avant accablé Margaret Hynes, servante de l'hôtel.

LA FETE DE SIR PATRICK.—Les Irlandais ont célébré hier la fête de St. Patrick. Le soir, ils ont tenu un meeting au Lafayette, à la suite duquel ils ont allumé des feux de joie.

Tout autour dans les différents cimetières de la ville pour la semaine expirée dimanche, 16 du courant, a le bon ordre suivant:

Cimetière de Charity	2
Cypress Grove	1
" No 2	12
des Odd Fellows	1
Cimetière de Greenwood	1
" Protestant	6
de Lafayette	1
" Catholique No 1	5
" No 2	3
de l'Asile Israël	1
Israélite de Dret	1
" de la Nlle.	1
de St Louis de France	1
" de St Louis	1
21 Parts	1
Total	95

Voilà—les individus se sont institués, dimanche soir, dans la banque de Jacob Baxter, encouragent et ont volé $1,000 en billets de banque. Ils ont pratiqué deux trous, l'un de trois et l'autre de quatre pouces de diamètre, dans la porte de fer de la caisse qui est d'une épaisseur de 3 pouces pleins. Ce travail leur a coûté des heures d'efforts. Du reste qu'ils avaient pénétré dans la banque au commencement de la soirée et avaient fermé les portes. Un blanc, quelques jeunes hommes et un vieillard de Rochelle, semblé d'une harmonie de ton vraiment délicieuse; les animaux sont dessinés avec la plus grande correction. Le paysage du comte de Berghem, une marine, scène de mer éclairée par la lune, sans nom d'auteur; une tête de St-Dominique, de Zurbaran, un portrait de village par Greuze, une magnifique toile représentant des fleurs, avec quelques tranches de melon d'eau, dans un coin, d'une fraîcheur à vous faire venir l'eau à la bouche, et qui marque d'être signée par Baptiste; voilà les tableaux qui ont le plus vivement attiré mon attention. Le catalogue se compose de plus de 200 toiles, parmi lesquelles le connaisseur le plus difficile peut trouver à se satisfaire. Mais ce qui témoigne le plus hautement que le goût des arts se répand dans notre ville, c'est une collection d'eaux fortes, par des maîtres telles que Bembrandt, Claude Lorrain, Vandyck, Berghem, Salvator Rosa, Greuze, et quelques gravures d'un grand mérite, la galerie Farmese, etc.; en sort la des œuvres qui ne plaisent pas seulement et qui intéressent et frappent connaissances pour les apprécier et leur valoir. Reste maintenant à savoir si le public donnera gain de cause à la spéculation et se mettra le public intelligent des beaux arts. J'espère que la vente de ce soir répondra victorieusement à cette question. J. W.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nos journaux européens apportés par l'*Africa* nous sont parvenus hier, ils sont jusqu'au 22 pour l'Angleterre et jusqu'au 21 pour le continent.

En attendant l'ouverture des négociations, dit un journal de Paris, les conjectures et les appréciations précoques vont leur train. Parmi les nouvelles qui circulent, on parle au Congrès, le *Journal des Débats* en signale trois qui, dit-il, étent plus particulièrement fait-on remarquer, les cabinets de Vienne et de Berlin. Il s'agit de Nicolaïeff, des îles d'Aland et des conquêtes de la Russie dans l'Asie Mineure. Pour Nicolaïeff, la question est de savoir si cet intérêt est compris dans les arsenaux militaires de la mer Noire, qui doivent être détruits, aux termes de la troisième proposition. Le *Journal des Débats* pense que les plénipotentiaires turcs insistent pour l'affirmative. Il déclarerait, dit-il, qu'il ne saurait y avoir de sécurité pour la Turquie si la Russe peut préparer à Nicolaïeff une expédition à laquelle il ne faudrait guère plus de temps pour prendre en l'Orient. Mais, ajoute-t-il, il ne saurait que la destruction de Nicolaïeff est nécessaire à la ligne navigation de la mer Noire; et, selon lui, il est suffisante, la prépondérance de la Russie sur la mer Noire sera peine diminuée.

Les journaux anglais reprennent leur tour, d'après le *Journal des Débats*, les termes dans lesquels l'article 3 est conçu: la Russie a consenti à supprimer les arsenaux maritimes qu'elle a dans la mer Noire. Tout se réduit donc à savoir si Nicolaïeff est dans la mer Noire.—Evidemment non: Nicolaïeff est dans l'intérieur de la Russie, il est près comme Rouen est dans l'intérieur de la France; le Bug n'est guère plus navigable que la Seine: un bâtiment de la marine impériale russe ne pourrait pas plus remonter jusqu'à Nicolaïeff qu'un navire de guerre français ne pourrait remonter jusqu'à Rouen. Si Nicolaïeff est pu être un port militaire, on n'aurait pas eu besoin de créer Sébastopol.

Quant au second, dit-il, le *Journal des Débats* pense que la Russe consentira sans peine à ne pas y élever de fortifications; mais il croit qu'elle fera plus de difficulté pour l'abandon gratuit de Kars. Elle exigerait ailleurs sans doute la proposition déjà mise en avant par M. de Nesselrode d'échanger Kars contre les points occupés en Crimée par les alliés. Dans tous les cas, elle ne consentira à aucune cession de son propre territoire dans l'Asie-Mineure, et si la Turquie demande une indemnité de guerre sous une forme quelconque, le *Journal des Débats* pense que la Russie répondra par un refus.

Le Débats répondu au *Journal des Débats*; il s'est prononcé pour la destruction de Nicolaïeff. "Nicolaïeff avec ses arsenaux, pas de sécurité. Cela est de toute évidence."—Dans le même article, le *Siècle* a parlé de garanties à prendre dans l'Asie:

"Il est de toute évidence que si la question asiatique n'était pas résolue, il n'y aurait rien de fait. De ce que l'on n'ait point parlé d'une garantie asiatique, il n'en résulte pas que cette garantie ne soit pas absolument nécessaire. Nous ignorons le prix auquel les Russes consentiront à s'entendre sur leurs frontières transcaucasiques. Mais si le prix était trop haut, l'opinion publique ne l'acceptera pas.

La question de préséance entre les plénipotentiaires a été débattue et réglée. Dans quel ordre devaient-ils être placés et apposer leur signature au bas des protocoles?—On a prévenu toute difficulté en classant par ordre alphabétique les nations qu'ils représentent: Autriche, France, Grande-Bretagne, Sardaigne et Turquie.

Les correspondances de Vienne annoncent qu'on y a reçu le texte du mémorandum de lord Redcliffe concernant les Principautés danubiennes. Cette pièce, très étendue, se résumerait dans les points suivans: 1o: la Valachie et la Moldavie formeront, avec une partie de la Bessarabie, un état unique, placé sous la garantie des grandes puissances.—2o: la nation aura le droit de choisir son prince dans son sein, ou dans une famille princière de l'Europe. 3o: le sultan reconnaîtra la commission héréditaire du pouvoir dans la famille de ce prince, sous la garantie des grandes puissances. 4o: le tribut sera versé au sultan, sous le gouvernement d'introduction dans le pays des réformes et institutions nécessaires, suivant les principes arrêtés par la Porte, de concert avec les grandes puissances.

Si ce mémorandum exige réflexion, il sera mis en discussion au Congrès de Paris, auquel est réservé désormais le règlement de la question des Principautés.

Le nouveau vice-roi de Pologne, prince Michael Gortschakoff, est arrivé à Varsovie le 12 février.

ÉPISTOLIÈRE DU HAUTE-CUVE.

On lit dans le *Morning-Post* de la février:

La perspective d'une guerre avec l'Amérique n'a pas été même plus de sérieux, et n'a en résulterait rien de plus que ce qui est, si le public, des deux côtés de l'Atlantique, ne partait c'est une perte d'argent. Chacun ne pouvait pas examiner la situation avec plus de calme et d'équité. Quelque que soient les sentiments qui prédominent en ce moment des deux pays, ils ne peuvent être que les amis une malmalaise impossible des faits, pour quelques autres. Il n'y a pas de cause bien, il n'y a rien, absolument rien qui puisse justifier ou hésiter avec laquelle cette épave de la guerre prit une place de monnaie et disparut.

"J'adresse au peuple Anglais les cinq mots qui ont été prononcés par le Président Pierce, Chez toutes la sagesse et l'intérêt étaient étaient étaient comme de la fumée.

Mais ce sont des choses faites